



COMpte Rendu de la Seance du Conseil Municipal du Lundi 12 Avril 2021

Objet	Rapporteur	Délibération du Conseil Municipal
Compte de Gestion 2020 « Assainissement »	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec 1 « abstention » Mme RICHARD Valérie, déclare que le compte de gestion « assainissement » 2020 dressé par le Comptable Public, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
Compte Administratif 2020 « Assainissement »	Monsieur FREMONT Jean-Pierre	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, sous la présidence de Monsieur FREMONT Jean-Pierre, Monsieur Le Maire ayant quitté la séance, avec : 1 « abstention » Mme RICHARD Valérie, approuve le compte administratif 2020 « assainissement » Comme suit : Le résultat de clôture de la section d'exploitation s'élève : - 16 177.34€ Le résultat de clôture de la section d'investissement s'élève : 199 212.53€
Compte Administratif 2020 « Assainissement » Affectation du Résultat d'Exploitation	Monsieur FREMONT Jean-Pierre	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, sous la présidence de Monsieur FREMONT Jean-Pierre, Monsieur Le Maire ayant quitté la séance, avec : 1 « abstention » Mme RICHARD Valérie, affecte l'excédent d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit : Inscription de – 16 177.34€ en section d'exploitation au BP 2021 DF 001 Inscription de : 199 212.53€ en section d'investissement au BP 2021 RI 002
Budget Primitif 2021 « Assainissement »	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec : 1 « abstention » Mme RICHARD Valérie, adopte le budget primitif « assainissement » 2021, étant précisé que le vote est réalisé par chapitre tant en section d'exploitation qu'en investissement. BP 2021 dans sa globalité : 252 921.70€ SI : 217 978.85€ SF : 34 942.85€
Compte de Gestion 2020 « Commune »	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec

		1 « abstention » Mme RICHARD Valérie, déclare que le compte de gestion « commune » dressé par le comptable public, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
Compte Administratif 2020 « Commune »	Monsieur FREMONT Jean-Pierre	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec : 7 voix « pour » Mrs BONNEAU Alain, FREMONT Jean-Pierre, LECLERCQ Aimé, RUHAUT Laurent, Mmes DUPUIS Béatrice, LAMY Catherine, PILLON-CARRARA Marie-Laurence, 2 « abstentions » Mme ALDEBERT Dominique, Mr DEREYMY Christopher 2 voix « contre » Mr DELHOMMEAU Jean-Marc, Mme RICHARD Valérie, sous la présidence de Monsieur FREMONT Jean-Pierre, Monsieur Le Maire ayant quitté la séance, approuve le compte administratif 2020 « commune » comme suit : Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à : 1 015 267.82€ Le résultat de clôture de la section d'investissement est de : - 484 510.35€ Le conseil municipal prend acte des RAR en recettes soit : 164 563.00€ Et un besoin de financement de la SI de 319 947.35€
Compte Administratif 2020 « Commune » - Affectation du Résultat de Fonctionnement	Monsieur FREMONT Jean-Pierre	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, sous la présidence de Monsieur FREMONT Jean-Pierre, Monsieur Le Maire ayant quitté la séance, approuve le compte administratif 2020 « commune » et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit : Inscription de 319 947.00€ en SI article 1068 Report du solde soit 695 320.00€ RF au 002
Budget Primitif 2021 « Commune »	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés avec : 10 voix « pour » Mrs DELAGRANGE Michel, BONNEAU Alain, DEREYMY Christopher, FREMONT Jean-Pierre, LECLERCQ Aimé, RUHAUT Laurent, Mmes ALDEBERT Dominique, DUPUIS Béatrice, LAMY Catherine, PILLON-CARRARA Marie-Laurence 2 voix « contre » Mr DELHOMMEAU Jean-Marc, Mme RICHARD Valérie, adopte le budget primitif « commune » étant précisé que le vote est réalisé par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en investissement comme suit : BP 2021 dans sa globalité : 2 308 028.00€ SI : 922 960.00€ SF : 1 385 068.00€
Taux des Taxes Directes Locales 2021	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec

		<p>1 « abstention » Mme RICHARD Valérie, fixe le taux des taxes directes locales pour l'exercice 2021.</p> <p>Pour mémoire Année 2020 : Foncier bâti taux communal 19.05% taux départemental 21.54% Foncier non bâti taux communal 82.39%</p> <p>Année 2021 : Foncier bâti taux communal 2021 proposé 19.05% Taux départemental 21.54% nouveau taux proposé pour 2021 40.59% Foncier non bâti taux communal 2021 proposé 82.39% Nouveau taux proposé pour 2021 82.39%</p>												
<p>Subventions communales 2021 pour les Associations + Subvention CCAS</p>	<p>Madame LAMY Catherine</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés avec :</p> <p>2 « abstentions » Mme LAMY Catherine, Mr RUHAUT Laurent pour l'association APEA</p> <p>2 voix « contre » Mr DELHOMMEAU Jean-Marc, Mme RICHARD Valérie pour l'association ASA</p> <p>2 « abstentions » Mme LAMY Catherine, Mr RUHAUT Laurent pour l'association BIBLIOTHEQUE</p> <p>1 voix « contre » Mr DELHOMMEAU Jean-Marc, 1 « abstention » Mme PILLON-CARRARA Marie-Laurence pour l'association ENVOL</p> <p>1 voix « contre » Mr DELHOMMEAU Jean-Marc l'association FETES ET LOISIRS Mme DUPUIS Béatrice et Mr BONNEAU Alain n'ont pas pris part au vote.</p> <p>1 voix « contre » Mme RICHARD Valérie, 3 « abstentions » Mmes LAMY Catherine, PILLON-CARRARA Marie-Laurence, Mr RUHAUT Laurent pour l'association FOYER RURAL</p> <p>DECIDE</p> <p>D'accorder aux associations les montants de subventions ci-dessous :</p> <table data-bbox="798 1585 1300 1814"> <tr> <td>APEA</td> <td>350 €</td> </tr> <tr> <td>ASA</td> <td>500 €</td> </tr> <tr> <td>BIBLIOTHEQUE</td> <td>1 500 €</td> </tr> <tr> <td>ENVOL</td> <td>100 €</td> </tr> <tr> <td>FETES ET CEREMONIES</td> <td>300 €</td> </tr> <tr> <td>FOYER RURAL</td> <td>500 €</td> </tr> </table> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec :</p> <p>1 voix « contre » Mr DELHOMMEAU Jean-Marc,</p> <p>DECIDE</p>	APEA	350 €	ASA	500 €	BIBLIOTHEQUE	1 500 €	ENVOL	100 €	FETES ET CEREMONIES	300 €	FOYER RURAL	500 €
APEA	350 €													
ASA	500 €													
BIBLIOTHEQUE	1 500 €													
ENVOL	100 €													
FETES ET CEREMONIES	300 €													
FOYER RURAL	500 €													

		D'accorder le montant de la subvention CCAS 2021 par la commune dont le montant s'élève à 6 000,00€
Groupement de commande CCPOH	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés : DECIDE D'approuver le principe de groupement auprès de la CCPOH pour le renouvellement du marché de restauration scolaire D'approuver la convention de groupement de commande pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide D'autoriser Monsieur Le Maire, ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dossier.
Objet	Rapporteur	Informations diverses
Antenne téléphonie mobile	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal est informé du projet. Le Gouvernement, en association étroite avec les collectivités territoriales et les opérateurs de télécommunications, est pleinement mobilisé pour équiper notre commune des infrastructures les plus performantes afin de garantir à nos administrés une connexion Internet et mobile de qualité.
Demande de subvention DETR plaine de jeux	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal est informé de la demande de subvention
Info personnel communal	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal est informé des mouvements concernant le personnel administratif

La séance du Conseil Municipal est levée à 20h50

Le Maire



Michel DELAGRANGE